

Pourquoi Adhérer à un Syndicat ?

Se syndiquer c'est aimer son métier et s'investir dans l'entreprise qui nous fait vivre !

Mais avez vous l'impression d'être aussi bien organisés et autant syndiqués que vos employeurs ?

Aujourd'hui plus qu'hier les salariés ont à faire face dans les entreprises, et bien sûr chez, à toutes les formes de pressions.

Il faut restaurer un véritable contre pouvoir !

L'efficacité implique l'union des forces du plus grand nombre. Il est indispensable, à tout niveau hiérarchique et pour chacun d'entre nous, dans et pour sa profession, d'exiger :

- une réelle prise en compte des compétences, connaissances, diplômes, idées et suggestions de chacun,
- la mise en oeuvre chez d'une vraie politique sociale et salariale, et d'affirmer que l'économie est au service de l'Homme et non l'inverse.

La CFE-CGC porte des Valeurs de Responsabilité, Humanisme, Liberté, Indépendance, Pragmatisme, Professionnalisme

Rejoignez-nous

CAMPAGNE D'ADHESION 2006

AFIN DE PERMETTRE AU PLUS GRAND NOMBRE DE REJOINDRE la section syndicale de et d'en tester l'intérêt sur un an, suite à la demande de certains d'entre vous je peux proposer cette année, pour chaque catégorie une cotisation allégée "NOUVEL ADHERENT" (Je rappelle que 66% de la cotisation sont déductibles des impôts et que l'adhésion est confidentielle - sauf si vous souhaitez le faire savoir)

Bulletin d'adhésion et **Chèque à l'ordre du S.N.C.C** sont à adresser à votre Délégué syndical :

.....
Les cotisations « normale » S.N.C.C, par catégorie :

- Employés: €
- Agents de Maîtrise de coefficient <300 : €
- Agent de Maîtrise de coefficient >300: €
- Cadre de coefficient < 660: €
- Cadres de coefficient égal ou supérieur à 660 : €